

SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE

Revêtement décoratif et d'imperméabilité d'aspect lisse mat minéral particulièrement résistant aux escargots



CHROMATIC
SYSTEM®

Définition

- Revêtement décoratif et d'imperméabilité de façade à base de résines acryliques et polysiloxanes en dispersion aqueuse, réticulables par la lumière naturelle, conforme aux spécifications de la norme NF DTU 42.1. qui précise qu'un système d'imperméabilisation de façade doit s'arrêter à 25 cm minimum du sol. Le soubassement sera traité avec une peinture ayant une grande perméabilité à la vapeur d'eau.

Domaines d'emploi

- Extérieur.
- Décoration des façades neuves ou anciennes en système D3 (A1)
- Assure les fonctions d'imperméabilité des classes I1 à I4 (A2 à A5).

Points forts

Productivité et rentabilité sur chantier. Grande facilité d'application grâce à une formule allégée, dépose et répartition aisées du produit. Qualité esthétique du chantier. Mat minéral profond. Grande résistance aux escargots.

Caractéristiques

Excellent mouillage et enrobage de l'armature en classe I4 (A5) (résistance à la fissuration). Permet de réaliser des revêtements (A2 à A5) I1 à I4 avec un seul produit. Bonne perméabilité à la vapeur d'eau. Résistance accrue à l'encrassement grâce à son co-liant hydrophobe.

Caractéristiques Techniques

Aspect du film sec :

- Mat profond

Nuances :

- Blanc et nuancier Chromatic® Façade. Les teintes foncées (présentant un coefficient d'absorption du spectre solaire supérieur à 0,7) sont proscrites en façade exposée.

Masse volumique à 20 °C :

- $1,15 \pm 0,05$ g/cm³ (en blanc).

Extrait sec volumique :

- 65 ± 2 % (en blanc).

Temps de séchage à 23 °C et 50% d'humidité relative :

- Hors pluie : 5 heures.

Temps de recouvrement à 23 °C et 50% d'humidité relative :

- Recouvrable : 24 heures.
- Par temps humide et froid, le séchage à cœur est plus long. Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après 2 à 3 semaines.

Rendement moyen :

- 250 à 400 g/m² (0,200 litre /m² à 0,350 litre /m²) par couche sur support lisse.

Conditionnement :

- 15 litres.

Conservation :

- 24 mois en emballage hermétique d'origine. Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

Hygiène & Sécurité :

- Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.com ou sur le site www.peintures-gauthier.com

SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE

Mise en œuvre

Type de supports :

- Supports visés par les normes NF DTU 59.1 et 42.1, tels que :
 - Bétons de granulats courants ou granulats légers,
 - Bétons ou maçonneries enduits au mortier de liants hydrauliques,
 - Pâte de verre, carreaux de céramique (impression IMPRIDERME).
 - Mortiers de plâtre type « parisien » (impression IMPRIDERME).
 - Béton cellulaire autoclavé.

Tous ces supports pourront être bruts ou décapés.

Dans le cadre de la réalisation d'un système d'imperméabilité, les anciens revêtements organiques d'épaisseur inférieure à 300µm ne pourront être conservés qu'après réalisation d'une étude préalable par un organisme indépendant concluant un maintien. Ceux supérieurs à 300µm seront obligatoirement décapés, sauf si l'étude préalable conclue à la possibilité de conservation lorsque le système retenu est de classe I1. En l'absence d'une étude préalable pour un chantier inférieur à 500m², celle-ci peut être exécutée par l'entrepreneur.

Classe du nouveau revêtement d'imperméabilité / Epaisseur du revêtement en place	I 1	I 2	I 3	I 4
Inférieure à 300 µm	Etude préalable	Etude préalable	Etude préalable	Etude préalable
Supérieure à 300 µm	Etude préalable	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire

Les mortiers de plâtre "type parisien" seront traités en système I3 et I4.

Type de supports et préparation

Préparation des supports :

- Les travaux préparatoires se feront conformément aux normes NF DTU 59.1 et 42.1.
Une décontamination avec PPG SOLUTION AL sera effectuée avec le plus grand soin dans le cas de supports comportant des algues, lichens.

Traitement en parties courantes : Voir tableau des processus ci-dessous.

Nature des désordres	Classes	Couche d'impression ⁽²⁾	Couche intermédiaire	Couche de finition
Porosité, faïençage.	D 3	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²		SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE 300 g/m ²
Porosité, faïençage, microfissures d'ouverture inférieure à 0,2 mm	I 1	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²		SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE 400 g/m ²
Fissures inférieures à 0,5 mm	I 2	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE 300 g/m ²	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE 300 g/m ²

SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE

Nature des désordres	Classes	Couche d'impression ⁽²⁾	Couche intermédiaire	Couche de finition
Fissures inférieures à 1 mm	I3	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE 400 g/m ²	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE 400 g/m ²
Fissures inférieures à 2 mm	I4	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE dilué à 15 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE + ARMATURE ⁽¹⁾ 800 g/m ²	SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE 400 g/m ²

Les consommations sont données, dilution comprise, pour des supports lisses. En fonction du relief, une majoration peut être à déterminer sur chantier.

(1) Marouflage de l'ARMATURE en 2 passes, avec ou sans délai de séchage.

(2) Sur pâte de verre et carreaux céramiques, sur anciennes peintures minérales (silicate ou chaux) et de façon générale sur fonds excessivement poreux ou pulvérulents, on utilisera IMPRIDERME en couche d'impression (voir fiche du produit). IMPRIDERME est à proscrire sur ancien revêtement (RPE, RSE ou imperméabilité) et sur support décapé chimiquement.

Traitement des fissures localisées :

- Se reporter à la norme NF DTU 42.1 Cahier P1-1 - chapitre 7

Traitement des fissures réparties dans la façade :

- Se reporter à la norme NF DTU 42.1 Cahier P1-1 - chapitre 7

Traitement des joints de gros œuvre :

- Se reporter à la norme NF DTU 42.1 Cahier P1-1 - chapitre 7

SKINFLEX 42-1 MONOMAT AE

Application

Matériel d'application :

- Brosse, rouleau polyamide texturé 18 mm, pistolet.

Conditions mise en œuvre :

- Utiliser un même lot de fabrication et de mise à la teinte par unité de surface. Bien agiter le produit avant emploi. Appliquer le produit grassement et répartir uniformément.

Dilution :

- Eau

Nettoyage du matériel :

- A l'eau, immédiatement après usage.

Précautions d'emploi :

- Température du support comprise entre 5 °C et 35 °C. Humidité relative inférieure à 80%. Ne pas appliquer par temps de gel ni sur support humide ou condensant. Ne pas utiliser dans un endroit clos, non exposé à la lumière solaire.

Classification

Classification AFNOR :

- Classification : NF T 36-005 - Famille I - Classe 7b2/10c

Catégorie / Valeur COV :

- Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).
- Ce produit contient maximum 40 g/l de COV.
- Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

Classement NF EN 1062-1 «EVWA» :

- D3 : E4 V2 W3 A1
- I1 : E4 V2 W3 A2
- I2 : E4 V2 W3 A3
- I3 : E5 V2 W3 A4
- I4 : E5 V2 W3 A5